



Lidil

Revue de linguistique et de didactique des langues

41 | 2010

Énonciation et rhétorique dans l'écrit scientifique

Chervel André, *Histoire de l'enseignement du français du XVII^e au XX^e siècle*, Paris, Retz, coll. « Les usuels Retz », 2006, 832 p.

Danièle Cogis



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/lidil/3039>

DOI : 10.4000/lidil.3039

ISSN : 1960-6052

Éditeur

UGA Éditions/Université Grenoble Alpes

Édition imprimée

Date de publication : 30 mai 2010

Pagination : 161-166

ISBN : 978-2-84310-167-0

ISSN : 1146-6480

Référence électronique

Danièle Cogis, « Chervel André, *Histoire de l'enseignement du français du XVII^e au XX^e siècle*, Paris, Retz, coll. « Les usuels Retz », 2006, 832 p. », *Lidil* [En ligne], 41 | 2010, mis en ligne le 30 novembre 2011, consulté le 02 mars 2024. URL : <http://journals.openedition.org/lidil/3039> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/lidil.3039>

Le texte et les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés), sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Analyse d'ouvrage

Chervel André, *Histoire de l'enseignement du français du XVII^e au XX^e siècle*, Paris, Retz, coll. « Les usuels Retz », 2006, 832 p.

Comment ne pas commencer par le quantitatif ? 832 pages, dont 8 pages d'avant-propos et 24 de conclusion, 11 d'annexes, 24 d'index des noms de personnes, 14 de tables des matières, 38 diagrammes ou tableaux, et plus de 2650 notes où se loge la bibliographie. Cette *Histoire de l'enseignement du français*, qui couvre quatre siècles, est une somme, indubitablement. Ce faisant, c'est aussi une histoire sociale, politique, culturelle, de la France qui nous est contée par quelqu'un qui ne s'en laisse pas conter. André Chervel reprend ici quarante années de recherche sur ce que veut dire « faire du français » pour en dresser la synthèse la plus complète possible en l'état actuel des connaissances.

C'est que le domaine auquel s'attaque l'historien des disciplines scolaires est vaste, de l'étude de la grammaire à celle de la littérature, de l'apprentissage de la lecture à celui de l'orthographe, de l'explication de texte à la dissertation littéraire, sans compter l'élocution, la reformulation, la réduction de texte, la composition française, la rédaction, la rhétorique, l'histoire et les œuvres littéraires. L'ouvrage est découpé en douze chapitres thématiques de trente à une centaine de pages, chacun précédé de son sommaire et suivi des notes afférentes. Mais, après un premier chapitre situant le cadre (les langues, les institutions, les mentalités), une autre partition se laisse lire, celle de la division classique de l'école d'autrefois : cinq chapitres sont consacrés à ce qui incombait aux « classes de grammaire », auxquels succèdent six chapitres qui couvrent celui des anciennes « classes de lettres ». À l'intérieur de ces deux grands ensembles, l'auteur trace les évolutions historiques et les lignes de force, établit les ponts nécessaires, tout en discutant des méthodes de recherche et des limites à ce qu'il est possible de connaître.

Un des aspects passionnants de l'ouvrage réside en effet dans cette leçon d'historiographie distillée tout au long des chapitres, ce qui explique la considérable abondance de notes. Celles-ci, certes, nous livrent la saveur incomparable des titres d'antan : comment saurions-nous qu'il a existé, par exemple, un ouvrage intitulé *La Morale en*

action, Élite de faits mémorables et d'anecdotes instructives, propres à faire aimer la vertu et à former les jeunes gens dans l'art de la narration, ouvrage utile à Messieurs les élèves des écoles militaires et des collèges, publié à Lyon en 1797, par deux oratoriens ? Mais, au-delà, elles témoignent du travail de l'historien, de la nécessaire recherche des sources à leur minutieuse confrontation. André Chervel fait ainsi appel à des documents nombreux et variés, ouvrages pédagogiques, rapports d'inspection, enquêtes, lettres, journaux, listes de prix, autobiographies, manuels, discours, décrets, copies d'élèves ; il épluche les plans d'étude, les rééditions des manuels et les statistiques scolaires ; il établit la carte des mutations du système graphique du français et celle de la variation des auteurs au programme ; il collecte les circulaires administratives et les sujets du baccalauréat ou de concours général, etc. C'est ce qui lui a permis de reconstruire cette histoire séculaire et complexe, d'où ressortent noms et événements qui ont marqué de façon plus ou moins durable le système éducatif en France.

Il est impossible de résumer un tel ouvrage. On évoquera seulement ici trois aspects qui traversent l'histoire de l'enseignement du français, en résonance avec des préoccupations actuelles, à savoir l'impact des fondations latines, l'édification de la discipline, l'emprise du politique.

Au commencement, donc, était le latin (et, à un moindre degré, le grec). L'histoire du français à l'école, c'est d'abord l'histoire de la perte progressive de l'hégémonie du latin et du grec, des auteurs latins et grecs, des compositions latines et grecques, du discours ou du vers latin (la première épreuve de composition française sur un sujet de littérature ou d'histoire au baccalauréat en remplacement de la composition latine a lieu en juillet 1881). L'enseignement du français est ainsi non seulement tardif, mais façonné par celui du latin. Un des aspects les plus connus concerne la grammaire française, étudiée par le filtre des catégories latines. Moins connue, sans doute, est la question du choix des écrivains. Ceux qui vont constituer le « canon des auteurs français » sont bien sûr retenus pour leur autorité en matière d'éducation morale et religieuse, mais aussi pour leur aide à la compréhension des auteurs classiques : par exemple, Fénelon et son *Télémaque* pour Homère, La Fontaine et ses fables, malgré leur difficulté reconnue, pour Phèdre ou Esope, à côté des austères sermons de Bossuet ou de Massillon. Le lecteur suit ainsi les débats qui ont présidé à la naissance et à l'extinction des « grands auteurs » français dans les programmes du passé : leur sélection, toujours problématique, ne l'était pas moins autrefois, même si les raisons et les gloires changent.

André Chervel développe donc ce qu'il appelle les «trois moments» constitutifs de la discipline : l'apprentissage de l'orthographe et de la langue, l'étude des auteurs, la rédaction de textes en français. Pour chaque moment, il met au jour les étapes, les exercices emblématiques, leurs variantes. C'est ce qui lui permet de rectifier l'erreur de ceux qui font coïncider les débuts de l'écriture en français avec le discours de rhétorique en classe de rhétorique : il montre que celui-ci est préparé par les exercices de reformulation, de réduction et de composition, qui se succèdent de façon ordonnée dans le cursus.

Les contenus d'enseignement et les exercices scolaires font ainsi l'objet d'une traque serrée : certains ont en effet disparu, d'autres survivent ou resurgissent, transformés. Il faut toute la sagacité de l'auteur pour retracer l'origine, le devenir, et les subtiles relations entre les différents exercices, en débusquant les filiations, similitudes, différences sous une terminologie trompeuse (comme *expliquer* ou *composer*), ou même en l'absence de dénomination : sous les mêmes mots, en effet, peuvent se cacher au cours des siècles des finalités et des objets très différents, et vice-versa.

Par exemple, l'étude des textes littéraires, d'abord grecs et latins, puis français, avait pour but la préparation à l'écriture ; il s'agissait en effet de nourrir de formes et de matière les jeunes esprits, vides par définition, grâce à la lecture et relecture d'un tout petit corpus de textes. Quant à l'explication de textes, justement, au cœur de la discipline au lycée pendant des décennies, elle est une invention tardive, qui passe par bien des avatars avant de trouver une forme stable dans le premier quart du ^{xx}e siècle et d'être remise en cause dans son dernier quart. Dans le domaine de la langue, «faire de la grammaire» consiste à apprendre par cœur le cours dicté ou la page du manuel. C'est d'ailleurs le principe même de l'enseignement où l'écrit est dominant : l'élève copie et rédige le compte rendu de chaque cours, qu'il doit savoir par cœur ; l'oral est réservé à la récitation des textes d'auteurs (et du théâtre à certaines époques et dans certains lieux), le tout constituant des modèles à imiter.

L'orthographe occupe une place majeure dans l'histoire de l'enseignement du français et dans les recherches d'André Chervel¹. Elle

1. Sur la question spécifique de l'orthographe, on lira avec profit le petit livre qu'André Chervel a publié aux éditions Retz en 2008, *L'orthographe en crise à l'école. Et si l'histoire montrait le chemin?*

court ici sur cinq chapitres, en raison de ses liens avec la lecture, la grammaire scolaire² et la langue. C'est l'occasion de mettre en pièces deux idées reçues. L'auteur montre que c'est la nécessité de lire la Bible ou le catéchisme en français qui a entraîné les premières réformes de l'orthographe : le français du XVII^e siècle était trop compliqué à lire (sans compter qu'il n'était pas la langue maternelle de tous les écoliers). Seconde idée reçue mise à mal, celle du rôle normatif de l'Académie française. André Chervel fait la démonstration que l'Académie, loin de faire la loi, entérinait l'usage jusqu'à son édition de 1835, où son œuvre d'adaptation et de modernisation cesse. De cette période date l'ascension de la dictée, promue épreuve obligatoire dans les recrutements aux emplois publics ; avec la loi Guizot de 1833 qui y institue un enseignement de la langue, l'orthographe devient alors pour longtemps la discipline reine à l'école primaire, jusqu'à l'excès combattu par Jules Ferry lui-même. L'auteur montre comment les écoles normales, novatrices sur bien d'autres points, ont constitué le noyau dur de la résistance à toute réforme de l'orthographe au tournant du XX^e siècle, freinant l'évolution de sa didactique. L'enseignement primaire s'est ainsi progressivement identifié à l'orthographe, la dictée devenant un équivalent de la version latine dans l'enseignement secondaire.

On sait en effet que l'école d'antan est une école qui sépare enfants des classes populaires et enfants des classes moyennes et supérieures. Ce qui est proposé ici, c'est comment les programmes et les méthodes pour le « français » en sont affectés. On peine à imaginer la scolarité brève et rudimentaire (catéchisme, un peu de lecture) des élèves, garçons, pour l'essentiel, et le faible niveau d'instruction de leurs maîtres jusque dans le XIX^e siècle tardif. Rappelons qu'une grande partie de ceux-ci n'avait pas les compétences nécessaires pour enseigner l'écriture. En exigeant le brevet de troisième degré pour pouvoir enseigner, l'institution a enclenché un mouvement d'élévation du niveau de formation des maîtres, que l'auteur retrace avec précision, et dont on sait qu'il se poursuit encore en ce début de XXI^e siècle.

Si l'on doutait encore que l'école puisse être préservée des pressions politiques, l'histoire de l'enseignement du français convaincrat les plus dubitatifs. L'ouvrage est une plongée dans l'école d'avant la laïcité, d'avant la centralisation, des écoles confessionnelles d'Ancien

2. *Et il fallut apprendre à écrire à tous les petits Français : histoire de la grammaire scolaire*, éditions Payot, 1977.

Régime jusqu'à celles des premières années de la Troisième République, des écoles de village à celles des grandes villes. L'autorité semble éclatée entre de multiples instances : hiérarchie catholique, très conservatrice Université de Paris, ministres, Conseil supérieur de l'Instruction publique, mais aussi régents des collèges. Les choix didactiques sont tributaires des oppositions qui traversent cette diversité de structures toujours surprenante pour un lecteur d'aujourd'hui (collèges royaux/enseignement secondaire ; dans l'Université/hors de l'Université ; confessionnel/non confessionnel ; Paris/Province ; public/privé ; classique/moderne ; garçons/filles). Cette histoire de l'enseignement du français peut aussi être lue comme une contribution à la conquête de la liberté de penser. Une des questions qui revient concerne la lecture et l'écriture : faut-il laisser les élèves lire ? lire en français ? lire des auteurs contemporains ? Peut-on laisser les élèves écrire ? Ont-ils des capacités suffisantes pour développer une pensée ? Les filles, qu'ont-elles besoin d'apprendre ? Et les enfants des classes populaires, qu'est-on obligé de leur enseigner pour répondre aux besoins économiques, mais que serait-il dangereux de leur apprendre ? L'édification de la discipline est même parfois liée aux grands événements de l'Histoire. André Chervel insiste sur l'exemple sans doute peu connu de la défaite de 1870 : le choc a conduit à une remise en cause de la place du latin et à une mutation profonde en faveur du français.

L'histoire de l'enseignement du français ne se comprend que si l'on garde à l'esprit que les controverses étaient nombreuses et que la réflexion pédagogique n'est pas l'invention récente de ceux qui ne se soucieraient pas des contenus : la discipline « français » apparaît comme la résultante de luttes et de compromis séculaires. Il est d'ailleurs surprenant de retrouver autant d'échos avec les débats de notre époque, qu'il s'agisse du poids excessif du formalisme, de la rhétorique ou de l'histoire littéraire, de la pression qu'exerce le baccalauréat sur le cursus antérieur, du bachotage qui détourne les candidats de la lecture des œuvres au profit de mementos, ou bien de la place du code et du sens, de la lecture qui devrait précéder l'écriture, de la parfaite connaissance de la langue et de l'orthographe indispensable avant d'apprendre à rédiger, et, en général, de l'obligation de connaître les préceptes théoriques avant la pratique. Les antagonismes les plus contemporains se trouvent ainsi éclairés par cet ouvrage salutaire qui débarrasse de l'illusion que tout ce qui se fait aujourd'hui est nouveau ou, inversement, que tout a toujours existé, avec une unique manière de faire.

C'est donc peu à peu que l'on voit émerger les contours de l'enseignement du français, avec un double mouvement qui va de l'université aux classes de lettres, puis aux classes de grammaire, ou de l'enseignement secondaire vers l'école primaire. Pour l'historien qui y revient en conclusion, ce sont bien les acteurs de base qui ont eu un rôle déterminant, tels les maîtres d'école qui ont favorisé la simplification de l'orthographe du xvii^e siècle, ou les professeurs de lettres qui se sont élevés contre l'excès de formalisme de l'enseignement de rhétorique ou ont imposé l'étude de la littérature française, au risque de réduire le poids d'autres facteurs (programmes, inspection, formation, édition).

Le pari d'André Chervel de faire partager au lecteur sa passion de chercheur et sa connaissance de cette aventure humaine qu'est la constitution d'une discipline scolaire est on ne peut plus réussi. On aimerait bien sûr que l'histoire se poursuive avec celle des transformations que la discipline a connues au xx^e siècle.

Danièle COGIS

MoDyCo, UMR 7114, Université Paris 10 et IUFM de Paris